

**DECISION N°002/D/C.SAL/SG/ST DU 03/06/2026***Portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert**N°002/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2026 du 06 Avril 2026, pour les travaux de construction de certaines infrastructures dans certaines Ecoles Primaires Publiques (Lot 2), dans la Commune de SALAPOUMBE, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est,***Maître D'ouvrage :** Maire de la Commune de SALAPOUMBE**Financement :** Budget d'Investissement Publics (BIP) - Exercice 2026**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE,**

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
- Vu la lettre circulaire N° 0001879/LC/MINFI du 31 Décembre 2025 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'Exercice 2026 ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2026 du 06 Avril 2026;
- Vu le rapport d'analyse des offres ;
- Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 18 Mai 2026 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de SALAPOUMBE ;
- Vu la lettre de proposition d'attribution du 18 Mai 2026 du président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de SALAPOUMBE ;

DECIDE :**ARTICLE 1^{er} :** Le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N°	Entreprise	Intitulé	Montant TTC corrigés des offres (F CFA)	Montant HTVA corrigés des offres (F CFA)	Délai (mois)	Observation
01	ETS SOUNOUCY BP: 161 Yokadouma Tél: 676 97 87 79 696 17 24 52	Travaux de construction de de 02 blocs de 02 salles de classes à l'Ecoles Primaires Publiques de TEMBE- PISTE (Lot 2) dans la Commune de Salapoumbé	27 000 000	22 641 509	04	Adjudicataire

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-**AMPLIATIONS :**

- ARMP/EST ;
- DDMINDEVEL/BN (pour info) ;
- DDMINMAP/BN (pour info) ;
- DDMINEPAT/BN (pour info) ;
- PDT/CPM-SAL (pour info) ;
- SOPECAM ;
- ST/SAL ;
- INTERESSES ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONOS.

Salapoumbé, le **03 JUN 2026****LE MAIRE**

<<Maître d'Ouvrage>>

**MOSSADIKOU Norbert**
Le Maire

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

DÉPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE SALAPOUMBE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

BOUMBA AND NGOKODIVISION

SALAPOUMBE COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARDS

COMMUNIQUE N° 001/C.C.SAL/SG/ST DU 03/06/2026

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert
N°002/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2026 du 06 Avril 2026, pour travaux de construction de certaines
infrastructures dans certaines Ecoles Primaires Publiques (Lot 2) dans la Commune de SALAPOUMBE,
Département DE LA BOUMBA ET NGOKO, Région de l'Est,

Maître d'Ouvrage : Maire de la Commune de Salapoumbé

Financement : Budget d'Investissement Publics (BIP) - Exercice 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE COMMUNIQUE :

Par DECISION N°002/D/C.SAL/SG/ST DU 03/06/2026, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au
soumissionnaire ci-après :

N°	Entreprise	Intitulé	Montant TTC corrigés des offres (F CFA)	Montant HTVA corrigés des offres (F CFA)	Délai (mois)	Observation
01	ETS SOUNOUCY, BP : 161 Yokadouma, Tél : 676 97 87 79 696 17 24 52	Travaux de construction de 02 blocs de 02 salles de classes à l'Ecole Primaire Publique de TEMBE-PISTE (Lot 2) dans la Commune de Salapoumbé, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est.	27 000 000	22 641 509	04	Adjudicataire

Ledit attributaire ci-dessus est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant
la publication du présent communiqué, à la Mairie de SALAPOUMBE (Secrétariat Général), pour
l'établissement du projet de Marché.

Ampliations

- ARMP/EST ;
- DDMINDDEVEL/BN (pour info) ;
- DDMINMAP/BN (pour info) ;
- DDMINEPAT/BN (pour info) ;
- PDT/CPM-SAL (pour info) ;
- SOPECAM;
- ST/SAL ;
- INTERESSES ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONOS.

SALAPOUMBE, Le 03 JUN 2026

Le Maire de la Commune de
Salapoumbé
Maître d'Ouvrage



MOSSADIKOU Norbert
Le Maire